



Madame Muriel PENICAUD  
Ministre du travail  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**LR AR N° 1A 162 605 1589 5**

A Montreuil, Le 20 février 2020

Madame la Ministre,

Notre Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement CGT (FNSCBA) vous demande une rencontre rapide afin que nous puissions échanger sur les différents dossiers qui touchent à l'apprentissage et à la Formation Professionnelle dans le BTP.

A plusieurs reprises, nous vous avons sollicité pour vous alerter du non-respect du paritarisme au sein de l'OPCO Construction, du non-respect du dialogue social au sein des Branches du Bâtiment et des Travaux Publics car la FFB et la FNTP négocient des accords professionnels en dehors des CPPNI existantes et entretiennent une opacité qui se règle à chaque fois devant les Tribunaux.

Nous tenons à vous affirmer que la FNSCBA CGT combat ce qu'elle estime injuste pour les salariés dans le respect démocratique de nos institutions.

Aujourd'hui, FFB et FNTP ont un comportement qui va à l'encontre des valeurs républicaines et jouent à un jeu dangereux pour notre démocratie.

Force est de constater qu'aujourd'hui, la justice a relevé des points que nous dénonçons, que ce soit au sujet de Constructys que du CCCA BTP.

Le 22 novembre 2019, deux accords majoritaires ont été signés dans les CPPNI du Bâtiment +10 et -10 salariés portant sur l'apprentissage (CCCA BTP).

Le 14 février dernier en dehors de toutes CPPNI (Bâtiment et Travaux Publics) ont été signés un accord (conjoint Bâtiment et Travaux Publics) minoritaire sur les mêmes sujets.

Ce jeu n'a que trop durée et ne rend pas service à la profession et à l'apprentissage dans le BTP.

Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre afin d'échanger sur les sujets de l'OPCO et du CCCA BTP.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions, Madame la Ministre, d'agréer nos salutations distinguées.

Joël ELLEN  
Secrétaire Fédéral  
à la Formation Professionnelle

Bruno BOTHUA  
Secrétaire Général

**FNSCBA CGT**

**Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement**  
Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris  
Boîte aux lettres (e-mail) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) – Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)